Infrastructure Canada

2018-2019

Rapport sur les résultats ministériels

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée
Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

L'honorable Maryam Monsef, C.P., députée
Ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural

Canada

Il est possible d'obtenir, sur demande, cette publication sur supports accessibles.

Voici où s'adresser :
Direction des communications
Infrastructure Canada
180, rue Kent, pièce 1100
Ottawa (Ontario) K1P 0B6
Ligne d'information nationale sur les infrastructures : 613-948-1148
Numéro sans frais : 1-877-250-7154
Téléimprimeur : 1-800-465-7735
Courriel : infc.info.infc@canada.ca

Cette publication est offerte sur le site
Web :https://www.infrastructure.gc.ca/pub/index-fra.html

Autorisation de reproduction
À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Infrastructure Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Infrastructure Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit pas présentée comme une version officielle, ni comme une copie faite en collaboration avec Infrastructure Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez faire parvenir un courriel à : infc.info.infc@canada.ca.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par la ministre du Bureau de l'Infrastructure du Canada, et la ministre du Développement économique rural, 2019.
Nº de catalogue : T91-5E-PDF
ISSN 2560-9831

Also available in English under the title:
2018-19 Departmental Results Report

Table des matières

Message des ministres 1
Aperçu de nos résultats..... 3
Résultats : ce que nous avons accompli..... 8
Responsabilité essentielle 8
Services internes..... 22
Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines 25
Dépenses réelles..... 25
Ressources humaines réelles..... 26
Dépenses par crédit voté 26
Dépenses et activités du gouvernement du Canada 27
États financiers et faits saillants des états financiers..... 27
États financiers 27
Faits saillants des états financiers 27
Renseignements supplémentaires..... 28
Renseignements ministériels..... 28
Profil organisationnel 28
Raison d’être, mandat et rôle : qui nous sommes et nos responsabilités 30
Contexte opérationnel et principaux risques 31
Cadre de présentation des rapports 35
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes..... 36
Tableaux de renseignements supplémentaires 37
Dépenses fiscales fédérales 37
Coordonnées de l’organisation 37
Annexe : définitions 39
Notes en fin d’ouvrage 43

Message des ministres

Nous avons le plaisir de présenter le Rapport sur les résultats ministériels de 2018-2019 d'Infrastructure Canada. Ce rapport décrit les résultats du Ministère concernant ses engagements visant à édifier des collectivités plus fortes, que les Canadiens peuvent être fiers de considérer comme chez eux.

En étroite collaboration avec nos partenaires, nous avons approuvé jusqu'à maintenant plus de 48 000 projets dans le cadre du Plan Investir dans le Canada. La grande majorité de ces projets sont en cours ou terminés; ils ont permis de créer de bons emplois pour la classe moyenne et ont fait de nos collectivités de meilleurs endroits où vivre.

Nous avons franchi des étapes importantes dans la mise en œuvre du projet de corridor du pont Samuel-De Champlain et du projet du pont international Gordie-Howe. Nous avons également discuté avec des Canadiens des collectivités rurales et éloignées de tout le pays, ce qui nous a permis d'élaborer la première Stratégie de développement économique rural du Canada.

Le Ministère a plusieurs autres premières importantes au cours de l'exercice. La Banque de l'infrastructure du Canada a pris son tout premier engagement d'investissement, on a choisi les premiers finalistes du Défi des villes intelligentes, et on a sélectionné une première série de bénéficiaires de financement dans le cadre du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes.

Nous avons travaillé en partenariat avec Statistique Canada pour publier la première série de données de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, que des gouvernements et intervenants utilisent actuellement pour élaborer des politiques et des analyses plus éclairées.

Nous avons prévu d'accroître encore davantage le personnel de notre ministère afin de nous acquitter de notre mandat. Notre organisation a réalisé d'importants progrès en adoptant un plan de gestion des ressources humaines et de nouveaux outils pour nous aider à travailler de façon plus efficace et efficiente. Nous avons mis à l'essai une nouvelle approche visant à améliorer le versement des fonds destinés aux projets, et nous avons renforcé notre capacité de recherche et d'élaboration de politiques afin de favoriser une culture de prise de décisions fondée sur des données probantes. Ce ne sont là que quelques exemples de nos réalisations de l'année.

Nous vous invitons à lire ce rapport qui vous permettra de mieux comprendre les résultats obtenus par le Ministère au cours de la dernière année dans le cadre d'une vaste gamme de projets d'infrastructure qui ont profité à nos collectivités.

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée

Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

L'honorable Maryam Monsef, C.P., députée

Ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural

Aperçu de nos résultats

En 2018-2019, Infrastructure Canada a aidé le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités à s'acquitter de son mandat[i]. En janvier 2019, le Ministère a accueilli la toute première ministre du Développement économique rural du Canada et a commencé à appuyer son mandat[ii] également.

Le Ministère a lancé une consultation nationale pour mieux comprendre les possibilités qui s'offrent aux collectivités rurales et éloignées et les défis auxquels elles font face afin d'élaborer une stratégie pangouvernementale pour répondre à leurs priorités et à leurs besoins particuliers. Les dirigeants et les intervenants du milieu rural ont été consultés, et la première Stratégie de développement économique rural du Canada a commencé à prendre forme. Elle serait lancée peu après la fin de l'exercice, en juin 2019.

Au fur et à mesure qu'Infrastructure Canada s'acquittait de ses priorités, ses dépenses réelles continuaient d'augmenter, atteignant 5,6 milliards de dollars en 2018-2019. Il s'agit d'une augmentation de 31 % par rapport aux 4,3 milliards de dollars dépensés au cours de l'exercice précédent. Ce montant englobe l'ensemble des dépenses ministérielles, du financement des infrastructures aux ressources humaines.

Le Ministère peut maintenant annoncer que, trois ans après le début du plan de 12 ans Investir dans le Canada, 23 % du financement de plus de 180 milliards de dollars du Plan a été investi dans des projets d'infrastructure partout au Canada; les grands projets de ponts ont franchi des étapes importantes; des bases solides ont été jetées pour comprendre les infrastructures au Canada et des plans ont été établis pour continuer à élargir et développer notre effectif.

Priorité 1 : Mettre en œuvre « Investir dans le Canada »[iii]**, le plan d'infrastructure à long terme** qui fournira de nouveaux fonds importants aux provinces, aux territoires, aux municipalités et aux communautés autochtones afin de soutenir une croissance économique inclusive et durable.

En tant que ministère responsable de la coordination horizontale de ce plan de 180 milliards de dollars, Infrastructure Canada a travaillé en étroite collaboration avec 13 autres ministères fédéraux chargés de la mise en œuvre de plus de 70 programmes qui y sont liés et de l'établissement de rapports les concernant. Infrastructure Canada suit les progrès réalisés au moyen d'une carte interactive en ligne du projet[iv], d'un tableau des résultats et d'un rapport d'étape intitulé *Bâtir un Canada meilleur*[v]. À la fin de l'exercice 2018-2019, tous les programmes avaient été lancés, le financement avait été engagé pour plus de 48 000 projets et 34 000 d'entre eux étaient déjà en cours.

Infrastructure Canada est également responsable de la prestation de plus de 99 milliards de dollars pour le plan Investir dans le Canada. Tous les programmes de financement administrés par Infrastructure Canada dans le cadre du Plan Investir dans le Canada étaient en cours à la fin de 2018-2019.

Principaux faits saillants

Des ententes bilatérales intégrées ont été signées avec toutes les provinces et tous les territoires, ce qui a permis de mettre en œuvre le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada, doté d'un budget de 33,5 milliards de dollars, mis en œuvre au moyen des quatre volets suivants :

Le volet Infrastructure du transport en commun est d'une valeur de 20,1 milliards de dollars. De ce financement, 4,1 milliards de dollars ont été alloués à 13 projets en 2018-2019*.

Le volet Infrastructures vertes est d'une valeur de 9,7milliards de dollars. De ce financement, 832 millions de dollars ont été alloués à 13 projets en 2018-2019*.

Le volet Collectivités, culture et infrastructures de loisirs est d'une valeur de 1,3 milliard de dollars. De ce financement, 26,8 millions de dollars ont été alloués à 7 projets en 2018-2019*.

Le volet Collectivités rurales et du Nord est d'une valeur de 2 milliards de dollars, et le Fonds pour l'énergie dans l'Arctique est d'une valeur de 400 millions de dollars. De ce financement, 71 millions de dollars ont été alloués à 12 projets en 2018-2019*.

Les ententes bilatérales intégrées comprenaient de nouveaux outils de planification et d'établissement de rapports.

AVANTAGES COMMUNAUTAIRES EN MATIÈRE D'EMPLOI

L'optique des changements climatiques[vi] est un outil de planification qui favorise la prise en compte du climat dans la planification et la conception des projets.

Les avantages communautaires en matière d'emploi[vii] sont un outil de rapport permettant de faire le suivi des prestations d'emploi pour les groupes ciblés.

Trois autres initiatives (distinctes des ententes bilatérales intégrées) ont franchi des étapes importantes.

FONDS D'ATTÉNUATION ET D'ADAPTATION EN MATIÈRE DE CATASTROPHES

Le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes [viii] d'une valeur de 2 milliards de dollars a choisi une première série de bénéficiaires de financement.
De ce financement, 833 millions de dollars ont été alloués à 20 projets en 2018-2019.*

Le Défi des villes intelligentes[ix] a octroyé au total 5 millions de dollars aux 20 finalistes pour l'élaboration de propositions de projets prêts à être mis en œuvre en 2018-2019. Les gagnants seront annoncés peu après la fin de l'exercice 2018-2019.

BANQUE DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA

Le Ministère appuie la Banque de l'infrastructure du Canada dans l'élaboration de projets d'infrastructure générateurs de recettes qui sont dans l'intérêt public partout au Canada. La Banque de l'infrastructure du Canada[x] a annoncé son premier investissement, un prêt de 1,28 milliard de dollars pour le Réseau express métropolitain de Montréal, une infrastructure d'une valeur de 6,3 milliards de dollars.

*Ces chiffres ne reflètent que les engagements financiers pris dans le cadre du ou des nouveaux programmes au cours de l'exercice 2018-2019. Des fonds supplémentaires sont alloués à des projets d'infrastructure semblables dans le cadre des programmes existants et du Fonds de la taxe sur l'essence.

Priorité 2 : Faire progresser le projet de corridor du pont Samuel-De Champlain et le projet du pont international Gordie-Howe pour contribuer à l'efficacité et à la sécurité des principales portes d'entrée et des principaux corridors commerciaux du Canada.

Avec l'ouverture du pont Samuel-De Champlain[xi] prévue pour l'été 2019, d'importants progrès ont été réalisés relativement à cet important projet d'infrastructure[xii]. Au plus fort de la construction en 2018-2019, il y avait 1 600 travailleurs sur place. Les principaux jalons de la construction au cours de l'année comprenaient l'achèvement du pylône principal du pont et l'installation des câbles et du tablier reliant la structure d'un rivage à l'autre. De plus, le nouveau pont de l'Île-des-Sœurs, un autre élément clé du corridor, a été complété et ouvert à la circulation. Entre-temps, le pont Champlain existant a continué d'offrir une traversée sûre du fleuve, et les plans pour le démantèlement de l'ouvrage une fois que le nouveau pont sera en service progressent[xiii].

Les travaux de construction du pont international Gordie-Howe ont officiellement commencé à l'automne 2018. Le projet permettra d'établir un nouveau passage frontalier international reliant Windsor (Ontario) et Detroit (Michigan), au poste frontalier terrestre commercial le plus achalandé entre le Canada et les États-Unis. Le projet est réalisé dans le cadre d'un contrat de partenariat public-privé (PPP) de 5,7 milliards de dollars qui comprend la construction et l'entretien à long terme d'un pont à haubans de 2,5 kilomètres à six voies, les points d'entrée canadiens et américains et la construction d'un raccordement au réseau routier inter-États américain. Ce projet d'infrastructure frontalière binationale unique en son genre générera des emplois, des débouchés économiques et des avantages communautaires importants tout au long de sa construction et au-delà.

Le contrat du pont international Gordie-Howe a été octroyé, et les travaux de construction ont commencé.

Priorité 3 : Instaurer une culture plus propice à la mesure, à l'évaluation et à l'innovation

En 2018-2019, Infrastructure Canada a accru sa capacité de recueillir, d'élaborer, d'utiliser et d'échanger des données de grande qualité sur l'infrastructure. Le Ministère a collaboré avec Statistique Canada à la création du Compte économique de l'infrastructure [xiv] et à la publication de la première série de données de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada[xv]. Le Centre de statistiques sur l'infrastructure[xvi] a été mis sur pied pour faciliter l'accès aux données sur les investissements, le taux de croissance, l'état et l'âge de l'infrastructure, pour ne nommer que quelques domaines d'intérêt. Une fois l'information de base disponible, les employés ont commencé à l'étudier pour trouver des idées de politiques, cerner les lacunes restantes en matière de données et faire du Centre un élément vivant de notre culture de travail. De plus, le Ministère poursuit ses recherches et ses données pour faire avancer l'élaboration de politiques en vue de l'élaboration de modèles novateurs de financement et d'acquisition d'infrastructure.

En 2017, Infrastructure Canada a lancé le Défi des villes intelligentes[xvii] pour promouvoir une culture d'amélioration continue et d'innovation dans les collectivités canadiennes. En 2018-2019, plus de 225 collectivités ont proposé des idées pour améliorer leur bien-être collectif en adoptant une approche axée sur « les villes intelligentes » et en s'appuyant sur les données et les technologies connectées. Les finalistes, au nombre de 20, ont été sélectionnés et ont reçu chacun 250 000 $ pour élaborer leur proposition de projet. Infrastructure Canada a lancé le Programme de soutien aux collectivités sur les villes intelligentes[xviii] et financé le Réseau de solutions pour les communautés Evergreen afin de fournir aux finalistes des services de consultation et de renforcement des capacités. Leurs propositions finales ont été reçues en mars 2019, et les évaluations par le jury indépendant du programme ont commencé. La recommandation des gagnants d'un prix dans chaque catégorie aura lieu au début du prochain exercice financier (2019-2020).

La ville de Bridgewater, en Nouvelle-Écosse, a reçu la subvention offerte au finaliste dans le cadre du Défi des villes intelligentes [xix] pour élaborer un plan visant à réduire la pauvreté énergétique dans sa collectivité – un problème grave qui touche environ deux résidents sur cinq.

Priorité 4 : Renforcer les ressources humaines du Ministère

Le Ministère s'est doté d'un nouveau plan pour aider les employés à poursuivre leur apprentissage et leur perfectionnement professionnel, à évoluer au sein de l'organisation et à contribuer à former des équipes saines, dynamiques, résilientes et productives. En 2018-2019, un nouveau programme d'intégration a été créé et le programme de formation en langues officielles

a été amélioré et des possibilités de carrière ont été affichées à l'interne pour aider les employés à progresser au sein de l'organisation. Les employés ont également été invités à participer aux activités du Réseau des jeunes professionnels, à devenir ambassadeurs ministériels de la santé mentale bénévoles et à accompagner un gestionnaire pendant une journée dans le cadre de la campagne Emmenez-moi avec vous.

Les employés ont reçu de l'aide pour régler les problèmes liés à la rémunération, et des fonds ont été obtenus pour stabiliser l'effectif. Au cours de l'exercice, le Ministère a comblé les postes vacants et a réduit le roulement, menant à une croissance de 23 % du nombre d'employés nommés pour une période indéterminée.

Pour obtenir plus de renseignements sur les plans, les priorités et les résultats du Ministère, veuillez consulter la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Résultats : ce que nous avons accompli

Responsabilité essentielle

Infrastructure publique

Description

Mettre en œuvre le plan d'infrastructure du gouvernement du Canada pour permettre de réaliser des investissements stratégiques dans les infrastructures publiques de base, investissements qui favoriseront une croissance à long terme, amélioreront la résilience des collectivités et faciliteront la transition vers une économie de croissance propre. De plus, ces investissements permettront d'améliorer l'inclusion sociale et les résultats socioéconomiques des Canadiens. Ce travail s'effectue en partenariat avec les provinces, les territoires, les municipalités, les collectivités autochtones, les autres ministères et organismes fédéraux, le secteur privé et les organismes à but non lucratif. Il comprend le financement des projets d'infrastructure ainsi que le renforcement des capacités en vue de mieux gérer les biens et d'effectuer une planification fondée sur les données probantes.

Résultats

Résultat 1 : Les projets d'infrastructure sont financés et soutenus par Infrastructure Canada

En 2018-2019, le Ministère a dépensé 5,6 milliards de dollars. Ces dépenses continuent d'augmenter régulièrement. Les dépenses s'élevaient à 4,3 milliards de dollars en 2017-2018 et à 3,2 milliards de dollars en 2016-2017.

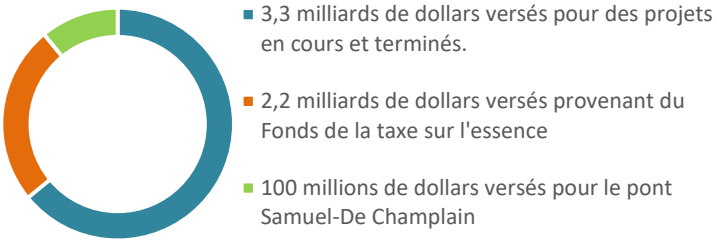

Infrastructure Canada a engagé un peu moins de 8,5 milliards de dollars de fonds fédéraux dans de nouveaux projets de transport en commun, d'énergie verte, d'aqueduc, de protection contre les inondations et d'infrastructure communautaire, pour n'en nommer que quelques-uns. Certains de ces nouveaux engagements de financement provenaient du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada, qui est mis en œuvre dans toutes les provinces et territoires. Ce niveau d'engagement financier dépasse de 2,5 milliards de dollars celui de 2018-2019.

Infrastructure Canada a également aidé les sociétés d'État de son portefeuille à remplir d'importants engagements en 2018-2019 :

- L'Autorité du pont Windsor-Détroit a choisi un partenaire du secteur privé, Bridging North America, et a signé un contrat de 5,7 milliards de dollars pour concevoir, construire et exploiter le pont international Gordie-Howe;

- La Banque de l'infrastructure du Canada a effectué son premier investissement de 1,28 milliard de dollars dans le système léger sur rail à Montréal d'une valeur de 6,3 milliards de dollars, aussi connu sous le nom de Réseau express métropolitain.

Résultat 2 : Les infrastructures publiques sont gérées selon des méthodes qui favorisent davantage la durabilité

En août 2018, le premier ensemble de données de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada[xx] a été publié. Pour la première fois, ce rapport présentait un portrait national complet du parc d'infrastructures du Canada, de son état et de son rendement. Les infrastructures publiques essentielles du Canada appartiennent à neuf catégories d'actifs : les routes, les tunnels et les ponts; l'eau potable; les eaux usées; les eaux pluviales; le transport en commun; les déchets solides; les installations culturelles, sportives et de loisirs et le logement social et abordable. De plus, l'Enquête a porté sur les stratégies de gestion des biens.

Le Ministère a également publié des données par l'intermédiaire du Compte économique de l'infrastructure[xxi], qui présente de l'information sur la taille, le rôle et l'incidence économique de l'infrastructure sur l'économie canadienne et celle des provinces et des territoires, et lancé le Centre de statistiques sur l'infrastructure[xxii], qui permet d'accéder facilement à cette vaste gamme de données. Le Ministère a aussi collaboré avec Statistique Canada pour bâtir sur les leçons apprises de la deuxième ronde de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada qui était lancée à l'automne 2019 et aussi pour améliorer son Enquête sur les dépenses en immobilisation afin de fournir des données indispensables sur la provenance des fonds servant aux investissements des infrastructures.

Les grandes municipalités sont généralement bien outillées pour faire l'inventaire et gérer leurs infrastructures, tandis que les petites municipalités peuvent avoir moins de ressources. Le Programme de gestion des actifs municipaux [xxiii]est offert par la Fédération canadienne des municipalités avec un budget de 50 millions de dollars sur cinq ans. Cela aidera les municipalités canadiennes à prendre des décisions d'infrastructure éclairées fondées sur de saines pratiques de gestion des actifs. Des municipalités telles que Smithers, en Colombie-Britannique, et Shediac, au Nouveau-Brunswick, ont reçu des subventions dans le cadre de ce programme pour dresser l'inventaire de leurs infrastructures et prendre des décisions stratégiques d'investissement. Au cours des deux dernières années, le nombre de municipalités ayant renforcé leurs pratiques de gestion des actifs grâce au financement fédéral a doublé chaque année, passant de moins de 70 en 2016-2017 à 150 en 2017-2018 et à 325 en 2018-2019, en grande partie grâce au nouveau programme.

De plus, le Ministère travaille en partenariat avec d'autres ordres de gouvernement afin de mettre en commun les ressources et financer les infrastructures. En 2018-2019, les 8,5 milliards de dollars qu'Infrastructure Canada s'était engagé à investir dans de nouveaux projets se sont ajoutés aux 12,5 milliards de dollars supplémentaires provenant d'autres ordres de gouvernement, ce qui a représenté un investissement total de 21 milliards de dollars.

En 2017-2018, Infrastructure Canada a supporté le démarrage de la Banque de l'infrastructure du Canada, une nouvelle société d'État fédérale qui relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités. En 2018-2019, la Banque de l'infrastructure du Canada a effectué son premier investissement, un prêt de 1,28 milliard de dollars à l'appui du projet du Réseau express métropolitain de Montréal.

Résultat 3 : Taux de croissance économique qui augmente d'une manière inclusive et durable

L'une des 1 600 travailleurs de la construction sur le chantier du pont Samuel-De Champlain

En 2018, la valeur de l'infrastructure du Canada était évaluée à 850 milliards de dollars, soit 7,7 % de notre richesse nationale. La construction de nouveaux actifs d'infrastructure a donné lieu à la création d'environ 585 500 emplois. À l'échelle nationale, 54 % des emplois totaux étaient dans l'industrie de la construction, tandis que 46 % provenaient des retombées de ceux-ci dans d'autres industries[xxiv].

Afin de mieux répartir les possibilités offertes par les investissements fédéraux dans l'infrastructure, le Ministère a mis en œuvre de nouvelles lignes directrices générales sur les avantages communautaires en matière d'emploi[xxv] en 2018-2019[xxvi]. Conformément à celles-ci, certains bénéficiaires de financement doivent faire rapport sur les contrats accordés aux petites, moyennes et grandes entreprises et aux entreprises sociales, ainsi que sur les emplois offerts aux apprentis, aux anciens combattants, aux femmes, aux jeunes, aux personnes handicapées, aux nouveaux Canadiens, aux Autochtones et à d'autres groupes ciblés.

En 2018-2019, Edmonton, Calgary et Vancouver ont convenu de faire rapport sur les avantages communautaires en matière d'emploi découlant de la réalisation de leurs projets de construction de réseau de trains légers. Plus au nord, Inuvik doit faire le suivi des avantages communautaires en matière d'emploi découlant de la construction de ses nouvelles éoliennes.

Le Ministère analyse également les projets sous l'angle des droits des Premières Nations, des Métis et des Inuits et exige que les promoteurs de projets remplissent leur obligation de consulter avant de leur verser un financement.

Infrastructure Canada s'est engagé à promouvoir la diversité, l'inclusion et l'égalité des chances par ses investissements dans l'infrastructure. En 2018-2019, cela s'est traduit par ce qui suit :

- L'Autorité du pont Windsor-Detroit et son partenaire du secteur privé, Bridging North America, ont élaboré un plan détaillé d'avantages communautaires pour le projet du pont international Gordie-Howe, en consultation avec les collectivités locales, les entreprises, les Premières Nations et les autres intervenants. Le plan donne aux travailleurs et aux entrepreneurs locaux et autochtones la possibilité de participer au projet, offre de la formation et de l'apprentissage, et prévoit des investissements répondant aux priorités locales en matière d'infrastructure.

- Le partenaire privé d'Infrastructure Canada pour le projet de corridor du pont Samuel-De Champlain du groupe Signature sur le Saint-Laurent (SSL) a reçu le Prix Reconnaissance Mixité[xxvii] en reconnaissance de son intégration des femmes dans l'industrie de la construction. Notamment, SSL a employé le plus grand nombre de femmes titulaires d'un certificat de compétence dans l'industrie de la construction au Québec en 2018.

Le gouvernement du Canada est constamment en contact avec les Canadiens pour mieux comprendre les possibilités qui s'offrent à eux et les défis auxquels ils sont confrontés. En 2018-2019, la nouvelle ministre du Développement économique rural et son secrétaire parlementaire ont rencontré des représentants de la Fédération canadienne des municipalités, des universitaires, des dirigeants communautaires, des groupes autochtones, des représentants des collectivités rurales et des associations dans chaque province et territoire. Cela a ouvert la voie à la première Stratégie de développement économique rural du Canada, qui a été publiée quelques mois après la fin de l'exercice financier.

Dans le cadre du Défi des villes intelligentes[xxviii] [xxix], la ville de Guelph et le comté de Wellington, en Ontario, ont reçu une subvention offerte au finaliste pour élaborer un plan visant à créer la première économie alimentaire circulaire du Canada, où les aliments proviennent de sources locales, ne sont pas gaspillés et sont recyclés en grande partie. Un rapport présenté au Forum économique mondial de Davos a présenté le projet comme un plan exemplaire pour parvenir à un système alimentaire équilibré pour la planète.

Résultat 4 : Mobilité urbaine améliorée dans les communautés canadiennes

Pour favoriser la mobilité urbaine, 226 projets de transport en commun ont été achevés, avec un appui de 421 millions de dollars d'Infrastructure Canada. Partout au pays, les municipalités ont renouvelé et élargi leur parc d'autobus, incluant au moyen d'autobus hybrides ou électriques. Ils ont installé des bornes de recharge, construit des stationnements incitatifs, aménagé de nouveaux abris et amélioré l'accès des piétons et des cyclistes à leurs gares routières. Dans le cadre d'un appel d'offres visant à créer les deux premiers corridors de transport multimodaux sans collision au Canada, Vancouver et Surrey ont invité leurs résidents à faire l'expérience d'une navette sans conducteur en février et mars 2019.

En 2018-2019, 73 autres projets de transport en commun ont été approuvés et ont reçu un financement total de 4,9 milliards de dollars du Ministère, puisé à même le budget de 20 milliards de dollars du volet Infrastructure du transport en commun du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada et d'autres programmes existants. Une part importante de ces nouveaux investissements, presque 4 milliards de dollars, a servi à prolonger les réseaux de transport par train léger sur rail et de transport en commun rapide à Edmonton, Calgary et Vancouver. Ces projets permettront de se déplacer grâce à l'électricité, feront du transport en commun une solution de rechange plus attrayante à la conduite automobile et favoriseront la création de quartiers propices aux piétons.

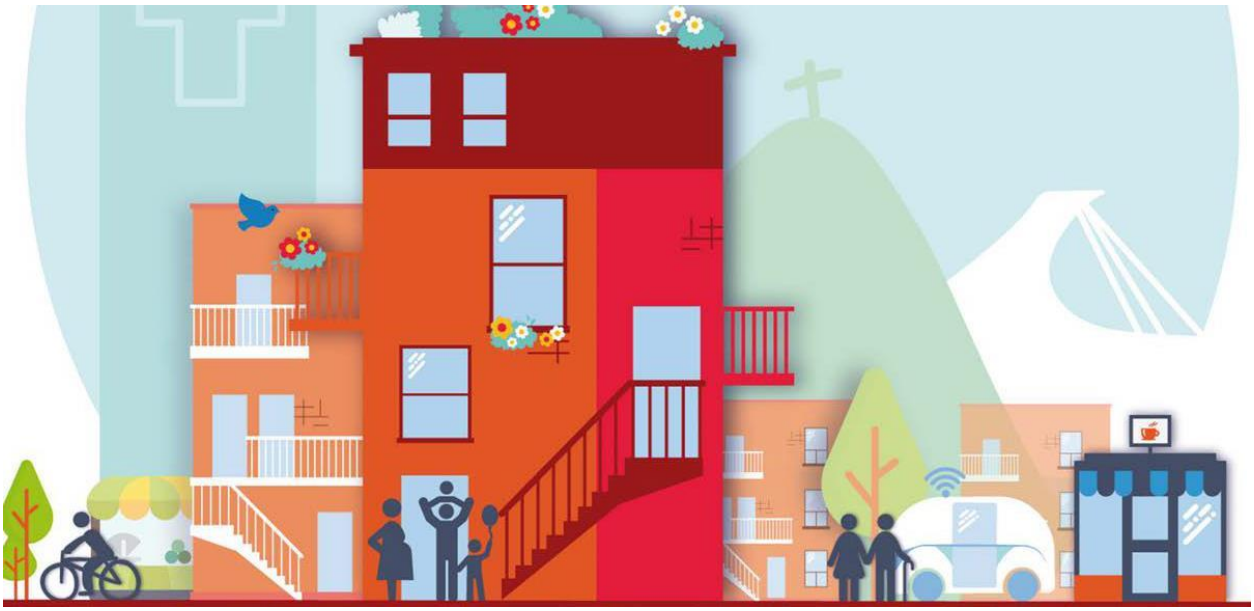

Montréal est l'un des trois finalistes du Défi des villes intelligentes[xxx] qui ont élaboré des plans de mobilité intégrés et multimodaux en collaboration avec des groupes locaux, et qui ont adapté certaines de leurs solutions pour répondre aux besoins de mobilité uniques des aînés.

Résultat 5 : Qualité de l'environnement améliorée, émissions de GES qui diminuent et résilience communautaire qui augmente

Afin d'assurer aux Canadiens un accès fiable à de l'eau potable salubre, quelque 362 projets d'approvisionnement en eau potable ont été réalisés en 2018-2019, grâce à un financement de 257 millions de dollars d'Infrastructure Canada, soit en moyenne 710 336 $ par projet d'approvisionnement en eau potable. Les conduites d'eau, les tuyaux et les pompes ont été remplacés, de nouveaux procédés de filtration et de purification produisant de l'eau de meilleure qualité en utilisant moins d'énergie et de produits chimiques ont été mis en place; des sources fiables d'eau douce ont été obtenues; les réserves d'eau ont été accrues et des systèmes énergétiques de secours ont été installés d'un bout à l'autre du pays. Au cours de l'exercice 2018-2019, le Ministère a également investi 119 millions de dollars pour le lancement de 306 nouveaux projets liés à l'eau potable.

Pour préserver la santé des rivières, des lacs et des océans du Canada, près de 448 projets d'assainissement des eaux usées ont été réalisés en 2018-2019 grâce à un soutien de plus de 191 millions de dollars d'Infrastructure Canada. Les anciens réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées ont été séparés afin que les fortes tempêtes ne causent plus de débordements d'eaux usées brutes dans nos cours d'eau. Les installations de traitement des eaux usées domestiques et industrielles continuent d'être modernisées pour répondre aux nouvelles normes d'Environnement Canada. En 2018-2019, 114 millions de dollars supplémentaires ont été investis dans le démarrage de 5 nouveaux projets de traitement des eaux usées.

Au Cap-Breton (Nouvelle-Écosse), on a commencé à travailler sur un digesteur d'eaux usées novateur qui transforme ses boues en biogaz, que le digesteur utilise ensuite pour s'alimenter. À Surrey (Colombie-Britannique), on a construit une usine de biocarburants à la fine pointe de la technologie qui transforme les déchets organiques recueillis en bordure des trottoirs en gaz naturel, lequel est ensuite utilisé pour chauffer les bâtiments, les camions électriques et fertiliser les champs.

En avril 2018, un site naturel exceptionnel [xxxi] à Port Coquitlam (C.-B.) a ouvert ses portes au public après avoir été interdit pendant 40 ans. Grâce en partie à l'investissement de 833 000 $ d'Infrastructure Canada dans ce projet, deux bassins de décantation sanitaire situés sur un site de 27 acres ont été nettoyés et transformés en terres humides pour la faune aquatique, aviaire et autre, et des espaces où le public peut interagir avec la nature ont été aménagés.

Pour aider les municipalités à réduire leurs émissions de GES et à se préparer aux étés extrêmes, aux tempêtes, aux inondations et aux incendies de forêt qu'entraînent les changements climatiques, le Ministère fournit des fonds[xxxii] aux villes pour qu'elles intègrent les considérations liées aux changements climatiques dans leurs activités de planification municipales. Infrastructure Canada appuie également la recherche [xxxiii] sur les nouvelles normes de conception résilientes au climat et a introduit l'optique des changements climatiques[xxxiv] dans le processus d'examen des projets sélectionnés pour s'assurer que les émissions de GES et les risques climatiques sont dûment pris en compte avant de verser du financement.

Pour aider les collectivités à protéger leurs infrastructures et à les rendre plus résilientes aux changements climatiques, un premier groupe de projets à financer a été choisi dans le cadre du nouveau Fonds d'adaptation et d'atténuation en matière de catastrophes de 2 milliards de dollars, tandis que de nombreux projets ont également été approuvés en vue de leur financement sous le volet Infrastructure verte du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada, doté de 9,2 milliards de dollars, ainsi que dans une foule de programmes de financement existants. Au total, Infrastructure Canada s'est engagé à verser 844 millions de dollars pour 52 projets d'atténuation en matière de catastrophes en 2018-2019.

Toronto, Vaughan et Markham ont reçu plus de 120 millions de dollars en engagements de financement d'Infrastructure Canada dans le cadre du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes[xxxv], pour atténuer les crues éclair devenues courantes après de fortes pluies. Ces municipalités utiliseront une solution combinant la construction d'infrastructures et la restauration de l'environnement naturel, appuyée par une planification régionale solide. Ils

doivent compter sur des prairies plus vastes, des toits verts et autres surfaces naturelles pour absorber et retarder le ruissellement d'une onde de tempête. Des tuyaux plus larges et des réservoirs souterrains plus grands achemineront et emmagasineront cette eau de pluie avant de la libérer graduellement dans les cours d'eau environnants.

Le Grand Toronto renforce sa résilience face aux conditions météorologiques extrêmes. En 2018-2019, 100 millions de dollars ont été engagés dans trois projets dans la région. Winston Neutel, *The Canadian Press.*

Résultat 6 : Collectivités canadiennes inclusives et accessibles

Partout au Canada, les municipalités ont remodelé leurs rues pour laisser plus de place à la verdure, aux terrasses, aux piétons et aux cyclistes. Le concept de « rue complète », comme on l'appelle, offre un espace sécuritaire pour tout le monde et contribue grandement à soutenir l'esprit communautaire.

Roncevales à Toronto : un exemple de « rues complètes » qui apparaissent dans les villes du Canada. Droits d'auteur : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, source : Secrétariat des initiatives de croissance de l'Ontario, ministère des Affaires municipales.

Infrastructure Canada appuie également la construction d'installations récréatives, de parcs aquatiques, de pistes cyclables, de quais et d'une foule d'autres espaces où les gens peuvent rencontrer leurs voisins et participer à des activités saines. En 2018-2019, le Ministère s'est engagé à verser 344 millions de dollars pour 403 projets au moyen de divers programmes de financement, notamment le volet Collectivités, culture et infrastructures de loisirs d'une valeur de 1,3 milliard de dollars et le volet Infrastructure des collectivités rurales et du Nord d'une valeur de 2 milliards de dollars dans le cadre du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada.

L'inclusion et l'accessibilité sont importantes pour le Ministère et ses partenaires, qui ont affecté des fonds à des projets qui aident à rapprocher les collectivités autochtones urbaines. Infrastructure Canada appuie également les installations polyvalentes, multigénérationnelles et multiculturelles. C'est le cas, par exemple, d'un projet à Calgary qui réunit sous un même toit un centre de conditionnement physique, une cuisine communautaire, une garderie, un atelier de formation professionnelle et de cours de langue, ainsi que de projets à Goose Bay au Labrador et à Dieppe, au Nouveau-Brunswick, qui appuient des activités allant des sports de compétition aux services de garde.

Les bibliothèques sont aussi des moteurs de l'inclusion sociale : ce sont des endroits où les enfants assistent à l'heure du conte, où les aînés acquièrent des compétences en informatique et où les nouveaux arrivants au Canada ont accès aux services et aux programmes. En 2018-2019, Infrastructure Canada s'est engagé à verser près de 7 millions de dollars à des collectivités du Québec pour rénover et agrandir leurs bibliothèques, notamment à Rimouski, où la bibliothèque sera déménagée dans un ancien presbytère.

Un service Internet haute vitesse fiable est essentiel à la croissance des entreprises, à la formation professionnelle, à la sécurité publique, à l'accès aux services et à la participation au processus démocratique. En 2018-2019, Infrastructure Canada s'est engagé à verser des fonds pour offrir une couverture Internet de pointe aux résidents de l'Île-du-Prince-Édouard et des Laurentides, au Québec.

La voie cyclable Okanagan, anciennement voie ferrée [xxxvi] a été ouverte au public en 2018 : une fois tous les tronçons terminés, cette piste cyclable de 50 km ira de Coldstream à Kelowna. Infrastructure Canada a investi 1,36 million de dollars dans ce projet. Image gracieuseté de tourismkelowna.com - Aaron Theisen et Seekers Media

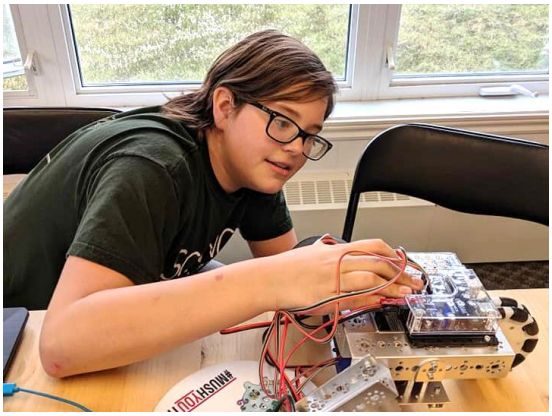

Un groupe de collectivités du Nunavut[xxxvii] a reçu la subvention offerte au finaliste du Défi des villes intelligentes[xxxviii] pour élaborer leur plan visant à instaurer un réseau d'espaces permanents pour mener des projets partagés dans chacune de leurs collectivités. Ces espaces seront des carrefours sociaux sécuritaires et stimulants pour les jeunes, offriront des activités d'apprentissage numérique et fondées sur STIAM[xxxix] en harmonie avec les principes de l'Inuit Qaujimajatuqangit comme la collaboration, la résolution créative de problèmes et le partage des connaissances.

L'infrastructure aide les gens à mener une vie saine, à réaliser leur plein potentiel et à bâtir des collectivités solides. L'ampleur et la souplesse des programmes de financement administrés par le Ministère, sa tradition de partenariat et ses récentes consultations auprès des collectivités rurales et éloignées lui permettent d'adapter son soutien au potentiel et aux aspirations uniques de chaque collectivité.

Résultats obtenus

Ce tableau présente les six résultats ministériels et leurs progrès au cours des trois dernières années.

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible[1]	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels pour 2018-2019	Résultats réels pour 2017-2018	Résultats réels pour 2016-2017
Résultat 1 : Projets d'infrastructure financés et soutenus par Infrastructure Canada	1.1 : Financement d'INFC affecté à des projets[2]	4 915 229 800 $	2018-2019	8 472 838 904 $	6 002 837 136 $	9 260 180 546 $
	1.2 : Valeur de la contribution financière d'INFC au cours de l'exercice.[3]	6 093 494 958 $	2018-2019	5 592 897 292 $	4 269 183 886 $	3 159 474 911 $
	1.3 : État de la mise en œuvre et surveillance des grands projets de ponts	Oui	31 mars 2019	Oui	Oui	Non disponible
Résultat 2 : Infrastructures publiques gérées selon des méthodes qui favorisent davantage la durabilité	2.1 : Total des investissements annuels provenant de tous les ordres de gouvernement dans les projets d'infrastructure soutenus par INFC[4]	8 894 195 903 $	2018-2019	20 931 752 734 $	14 701 938 998 $	21 395 912 044 $
	2.2 : Pourcentage des municipalités qui ont renforcé leurs pratiques de gestion des actifs grâce au financement du gouvernement fédéral[5]	5 %	2018-2019	9 %	4,2 %	1,92 %
	2.3 : Variation dans la durée de vie résiduelle des actifs d'infrastructure[6]	57,8 %[7]	31 mars 2020	56,6 %	57,8 %[8]	57,7 %[9]

[1] Toutes les cibles sont des minimums à l'exception de la cible Oui/Non de 1.3.

[2] Total des fonds fédéraux affectés à de nouveaux projets (ou approuvés) au cours de l'exercice. Cela ne comprend pas les fonds versés par l'intermédiaire du Fonds de la taxe sur l'essence.

[3] Il s'agit du montant total des dépenses réelles d'INFC (autorisations utilisées, à l'exclusion des services internes) pour l'exercice financier.

[4] Cet indicateur représente la valeur totale des projets d'infrastructure approuvés par Infrastructure Canada au cours de l'exercice. Il reflète les investissements totaux de tous les ordres de gouvernement dans ces projets, y compris les propres investissements d'Infrastructure Canada. Il ne comprend pas les fonds versés par l'intermédiaire du Fonds de la taxe sur l'essence.

[5] Cet indicateur représente le pourcentage de municipalités qui, au cours de l'exercice 2018–2019, ont renforcé leurs pratiques de gestion des biens grâce au financement fédéral.

[6] Cette mesure représente la durée de vie utile restante moyenne des actifs d'infrastructure en pourcentage, et non la variation de la durée de vie utile restante. Source : Compte économique de l'infrastructure, Statistique Canada. Le compte économique de l'infrastructure mesure la vie utile restante en pourcentage afin de normaliser les résultats pour tous les types d'actifs. Le changement peut être calculé en comparant une année par rapport à l'autre.

[7] Cette cible a été fixée pour refléter la moyenne de la durée de vie utile restante des infrastructures en 2017-2018, tel que capturé en février 2019. Tel que noté dans la note 8, la valeur pour 2017-18 a été modifiée

[8] Depuis sa saisie initiale en février 2019 pour publication dans le Plan ministériel de 2019-2020, cette valeur a changé en raison des mises à jour statistiques et méthodologiques continues du Compte économique de l'infrastructure. À l'automne 2019, les résultats réels de 2017-2018 étaient de 56,3 %. Source : Statistique Canada. Tableau 36-10-060611-01, Comptes économiques de l'infrastructure, âge moyen et proportion de la durée de vie utile restante par actif et fonction de l'actif.

[9] Depuis sa saisie initiale en février 2019 pour publication dans le Plan ministériel de 2019-2020, cette valeur a changé en raison des mises à jour statistiques et méthodologiques continues du Compte économique de l'infrastructure. À l'automne 2019, les résultats réels de 2016-2017 étaient de 56,1 %.

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels pour 2018-2019	Résultats réels pour 2017-2018	Résultats réels pour 2016-2017
Résultat 3 : Taux de croissance économique augmentant d'une manière inclusive et durable	3.1 : Variation du PIB réel attribuable aux investissements fédéraux dans les infrastructures[10]	Non disponible	Non disponible	45 milliards de dollars	44,2 milliards de dollars[11]	42,5 milliards de dollars[12]
Résultat 4 : Mobilité urbaine améliorée dans les communautés canadiennes	4.1 : Pourcentage de Canadiens vivant à moins de 400 mètres d'une gare ou d'un arrêt de transport en commun[13]	Non disponible	Non disponible	Non disponible[14]	77,5 %[15]	77,5 %[16]
	4.2 : Part modale des transports en commun et des transports actifs	24,2 %	Décembre 2028	19,3 %[17]	19,3 %[18]	19,3 %[19]

[10]Cet indicateur représente la valeur ajoutée à l'économie canadienne grâce à tous les investissements réalisés dans les infrastructures publiques au cours d'un exercice donné (non seulement au niveau fédéral). La valeur ajoutée équivaut au produit brut tiré des actifs d'infrastructure moins les intrants intermédiaires et les importations. Source : Compte économique de l'infrastructure, Statistique Canada (consulté le 5 février 2019). Le changement peut être perçu en comparant une année par rapport à l'autre.

[11] 42,5 milliards de dollars est la valeur saisie à l'hiver 2017-2018, aux fins de publication dans le Plan ministériel 2018-2019. Depuis, cette valeur a été portée à 43,4 milliards de dollars.

[12] 44,2 milliards de dollars est la valeur saisie à l'hiver 2016-2017, aux fins de publication dans le Plan ministériel 2018-2019. Depuis, cette valeur a été réduite à 39,2 milliards de dollars.

[13]Cet indicateur repose sur les données recueillies deux fois par année dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada (IPEC). Cette mesure est fondée sur les données recueillies auprès des sociétés de transport en commun et des gouvernements qui ont été échantillonnés pour l'Enquête sur les IPEC. On a demandé aux répondants d'indiquer le pourcentage de résidents de leur zone de service qui habitaient à moins de 400 mètres d'un arrêt d'autobus ou d'une gare. Ce chiffre représente une moyenne de ces pourcentages au niveau national et a été inclus dans ce rapport à titre d'information.

[14] Les données recueillies dans le cadre de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada (IPEC) en 2018 seront disponibles en mai 2020. Voir la note ci-dessus pour obtenir des renseignements importants sur ce point de données.

[15] Les résultats de 2017-2018 proviennent des résultats de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada (IPEC) de 2016, et reprennent la valeur saisie pour 2016-2017. Voir la note ci-dessus pour obtenir des renseignements importants sur ce point de données.

[16] Les résultats de 2016-2017 proviennent des résultats de 2016 de l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada (IPEC). Voir la note ci-dessus pour obtenir des renseignements importants sur ce point de données.

[17] Les résultats de 2018-2019 pour la part modale sont tirés du recensement de 2016 et reprennent la valeur saisie pour 2016-2017.

[18] Les résultats de 2017-2018 pour la part modale sont tirés du recensement de 2016 et reprennent la valeur saisie pour 2016-2017.

[19] Les résultats de 2016-2017 pour la part modale sont tirés du recensement de 2016.

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels pour 2018-2019	Résultats réels pour 2017-2018	Résultats réels pour 2016-2017
Résultat 5 : Qualité de l'environnement améliorée, émissions de GES qui diminuent et résilience communautaire qui augmente	5.1 : Pourcentage de municipalités ayant construit ou renforcé leurs capacités en vue de réduire les émissions de GES et de s'adapter au changement climatique à la suite d'un financement fédéral[20].	5,3 %	2018-2019	3,5 %	4,7 %	3,33 %
	5.2 : Pourcentage de municipalités qui ont construit ou amélioré leur système d'eau potable grâce à un financement fédéral[21].	5,8 %	2018-2019	7,8 %	12,1 %	4,58 %
	5.3 : Pourcentage de municipalités qui ont construit ou amélioré leur système de traitement des eaux usées grâce à un financement fédéral[22].	4,75 %	2018-2019	8,3 %	10,6 %	3,83 %
Résultat 6 : Collectivités canadiennes inclusives et accessibles	6.1 : Nombre d'installations communautaires, culturelles et récréatives qui ont été améliorées ou construites à la suite d'un financement fédéral et qui sont accessibles[23].	78	2018-2019	201	251	138
	6.2 : Nombre de réseaux de transport en commun qui ont été rénovés ou construits grâce à un financement fédéral et qui sont accessibles[24].	190	2018-2019	226	385	68

[20] Cet indicateur représente le pourcentage de municipalités qui, au cours d'un exercice financier donné, ont établi ou amélioré leur capacité de réduire les émissions de GES et de s'adapter au changement climatique grâce à un financement fédéral.

[21] Cet indicateur représente le pourcentage de municipalités qui, au cours d'un exercice financier donné, ont établi ou amélioré leur réseau d'eau potable grâce à un financement fédéral.

[22] Cet indicateur représente le pourcentage de municipalités qui, au cours d'un exercice financier donné, ont établi ou amélioré leur système de traitement des eaux usées grâce au financement fédéral.

[23] Cet indicateur représente le nombre d'installations communautaires, culturelles et récréatives améliorées ou construites grâce au financement fédéral au cours d'un exercice donné.

[24] Cet indicateur représente le nombre de réseaux de transport en commun qui ont été rénovés ou construits grâce au financement fédéral au cours d'un exercice donné.

Ressources financières budgétaires pour les principales responsabilités (dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues pour 2018-2019	Autorisations totales pouvant être utilisées en 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) pour 2018-2019	Différence 2018-2019 (Dépenses réelles moins dépenses prévues)
6 093 494 958 $	6 093 494 958 $	6 646 393 022 $	5 592 897 292 $	(500 597 666 $)

Ressources humaines pour les principales responsabilités (équivalents temps plein)

Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP réels pour 2018-2019	Différence 2018-2019 (ETP réels moins ETP prévus)
262	266	4

L'information sur les finances, les ressources humaines et le rendement des programmes du répertoire d'Infrastructure Canada est disponible dans l'InfoBase du GC[xl].

Services internes

Description

On entend par Services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories distinctes de services qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Les 10 catégories de services sont :

- Services de gestion des acquisitions
- Services de communications
- Services de gestion financière
- Services de gestion des ressources humaines
- Services de gestion de l'information
- Services d'infotechnologie
- Services juridiques
- Services de gestion du matériel
- Services de gestion et de surveillance
- Services de gestion des biens immobiliers

Résultats

Le Ministère a mis en œuvre une nouvelle solution pangouvernementale normalisée de gestion des documents et des dossiers, appelée GCdocs. Il a également annoncé la mise en œuvre d'une nouvelle initiative de porte-documents numérique afin de fournir à tous les employés les outils et la technologie modernes dont ils ont besoin pour être plus mobiles et pour travailler plus efficacement.

En 2018-2019, le Ministère a lancé le Système d'information sur les bénéficiaires des infrastructures (SIBI), un nouveau portail Web pour recueillir les résultats des projets.

Infrastructure Canada a également mis à l'essai une nouvelle approche pour accélérer le versement des fonds relatifs aux projets en effectuant les paiements au fur et à mesure que les travaux de construction progressent, dans le cadre du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada.

Deux programmes à court terme lancés en 2016-2017[xli] ont fait l'objet d'une vérification. De plus, l'incidence d'une gamme de programmes d'infrastructure dans le contexte particulier des territoires a été évaluée à l'aide de techniques de vérification et d'évaluation novatrices. Les améliorations apportées aux programmes et aux processus découlant de ces rapports permettront au Ministère de réduire les risques et d'être plus efficace.

Le Ministère a mis sur pied des centres d'expertise pour évaluer la façon dont divers groupes peuvent faire l'expérience de ses politiques, programmes et initiatives (au moyen d'un processus analytique appelé analyse comparative entre les sexes plus, ou ACS+) et pour travailler à renforcer ses relations avec les peuples autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis).

Le Ministère a également élaboré et commencé à mettre en œuvre son plan stratégique de gestion des ressources humaines en mettant l'accent sur trois piliers : le recrutement et la dotation, la gestion des talents et le milieu de travail de choix. Une étude sur d'autres modèles de fonctionnement a été effectuée et des mesures ont été prises pour stabiliser le financement des ressources humaines du Ministère.

Ressources financières budgétaires pour les services internes (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues pour 2018-2019	Autorisations totales pouvant être utilisées en 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) pour 2018-2019	Différence 2018-2019 (Dépenses réelles moins dépenses prévues)
57 324 059 $	57 324 059 $	61 354 440 $	61 354 440 $	4 030 381 $

Ressources humaines pour les services internes (équivalents temps plein)

Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP réels pour 2018-2019	Différence 2018-2019 (ETP réels moins ETP prévus)
258	261	3

Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines

Dépenses réelles

Tendances relatives aux dépenses du Ministère

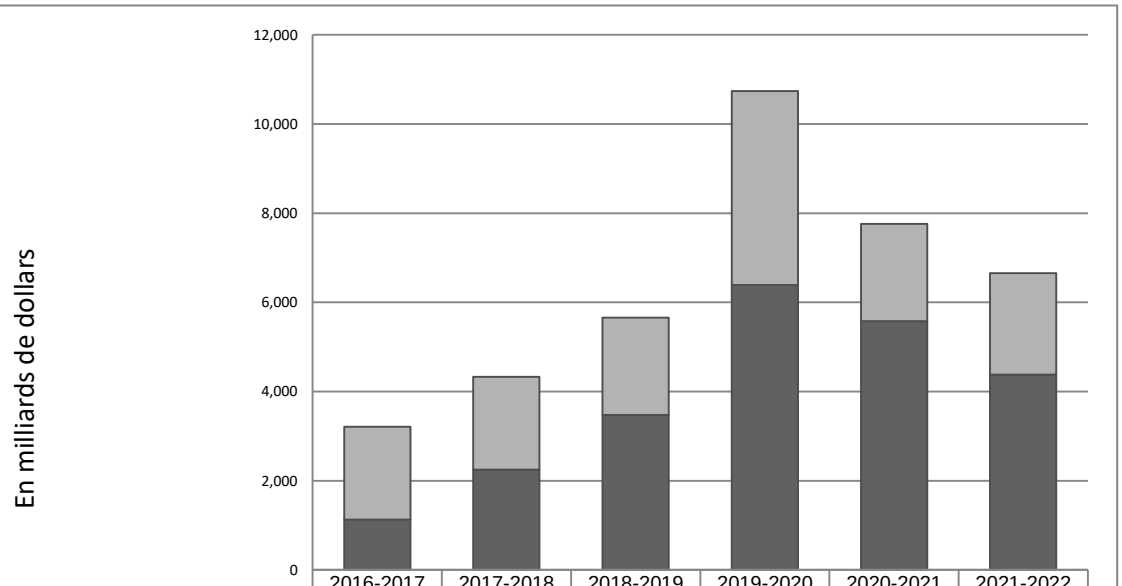

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Dépenses prescrites par la loi	2,077	2,078	2,178	4,348	2,177	2,273
Crédits votés	1,131	2,248	3,476	6,389	5,581	4,383
Total	3,208	4,326	5,654	10,737	7,758	6,656

En 2018-2019, les dépenses totales d'Infrastructure Canada ont dépassé 5,6 milliards de dollars. Les dépenses ministérielles ont continué d'augmenter, comme au cours des deux années précédentes. Les dépenses au compte des dépenses par crédit votée, en particulier, sont deux fois plus élevées qu'il y a deux ans et une fois et demie plus élevées que celles de l'an dernier.

Les dépenses par crédit voté comprennent les paiements aux projets d'infrastructure ainsi que les coûts associés aux services internes et aux ressources humaines. L'augmentation des dépenses par crédit voté va de pair avec l'achèvement d'un plus grand nombre de projets d'infrastructure et l'atteinte de jalons en matière de construction qui ont entraîné des paiements par Infrastructure Canada. Le report en 2019-2020 du paiement de 700 millions de dollars pour le pont Samuel-De Champlain, prévu pour 2018-2019, constitue une exception notable. Au chapitre des ressources humaines, l'augmentation de 23 % du nombre d'employés à temps plein au Ministère a contribué à la hausse des dépenses en 2018-2019.

Le financement prévu par la loi provenant du Fonds de la taxe sur l'essence du gouvernement fédéral est demeuré essentiellement stable à un peu moins de 2,2 milliards de dollars.

Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020	Dépenses prévues pour 2020-2021	Autorisations totales pouvant être utilisées en 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) en 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) pour 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) pour 2016-2017
Infrastructure publique	6 093 494 958	6 093 494 958	10 685 305 408	7 710 239 042	6 646 393 022	5 592 897 292	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas
Structure de l'AAP	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	4 269 183 886	3 159 474 911
Sous-total	6 093 494 958	6 093 494 958	10 685 305 408	7 710 239 042	6 646 393 022	5 592 897 292	4 269 183 886	3 159 474 911
Services internes	57 324 059	57 324 059	51 359 545	48 021 314	61 354 440	61 354 440	57 113 123	48 291 361
Total	**6 150 819 017**	**6 150 819 017**	**10 736 664 953**	**7 758 260 356**	**6 707 747 462**	**5 654 251 732**	**4 326 297 009**	**3 207 766 272**

Ressources humaines réelles

Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes (équivalents temps plein)

Responsabilités essentielles et services internes	Nombre d'ETP réels pour 2016-2017	Nombre d'ETP réels pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre ETP réels pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020	Nombre d'ETP prévus pour 2020-2021
Responsabilité essentielle	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	262	266	275	266
Structure de l'AAP	191	250	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas
Sous-total	191	250	262	266	275	266
Services internes	194	179	258	261	197	190
Total	385	429	520	527	472	456

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les dépenses par crédit voté et les dépenses législatives d'Infrastructure Canada, veuillez consulter les Comptes publics du Canada de 2018-2019.[xlii]

Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses d'Infrastructure Canada avec les dépenses et les activités du gouvernement du Canada sont fournis dans l'InfoBase du GC[xliii].

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers (non audités) d'Infrastructure Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 se trouvent sur le site Web du Ministère[xliv].

Faits saillants des états financiers

Faits saillants de l'état condensé des opérations (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats prévus pour 2018-2019	Résultats réels pour 2018-2019	Résultats réels pour 2017-2018	Différence (résultats réels 2018-2019 moins résultats prévus 2018-2019)	Différence (résultats réels 2018-2019 moins résultats prévus 2017-2018)
Total des dépenses	6 081 024 765	7 783 002 607	3 765 188 733	1 701 977 842	4 017 813 874
Total des revenus	-	-	-	-	-
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts gouvernementaux	6 081 024 765	7 783 002 607	3 765 188 733	1 701 977 842	4 017 813 874

État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2019 (en dollars)

Renseignements financiers	2018-2019	2017-2018	Différence (2018-2019 moins 2017-2018)
Total des passifs nets	5 304 096 449	2 011 212 737	3 292 883 712
Montant total net des actifs financiers	1 222 637 867	580 523 443	642 114 424
Dette nette du Ministère	4 081 458 582	1 430 689 294	2 650 769 288
Montant total des actifs non financiers	2 666 798 514	2 144 924 585	521 873 929
Situation financière nette du Ministère	(1 414 660 069)	714 235 291	(2 128 895 360)

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministres de tutelle : L'honorable François-Philippe Champagne, C.P., député et l'honorable Bernadette Jordan, C.P., députée.
Responsable : Kelly Gillis

Portefeuille ministériel : Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités et Ministre du Développement économique rural

Le Bureau de l'infrastructure du Canada fait partie du portefeuille de l'Infrastructure et des Collectivités. Le portefeuille comprend également :

- Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée[xlv], une société d'État dont le mandat est d'assurer aux usagers un passage sécuritaire sur ses structures situées dans la grande région de Montréal en fournissant des services de gestion, d'entretien et de réparation appropriés tout en respectant l'environnement et en optimisant la circulation.
- L'Autorité du pont Windsor-Detroit [xlvi] (APWD), une société d'État responsable de la conception, du financement, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien d'un nouveau passage international de propriété publique entre Windsor, en Ontario, et Detroit, au Michigan, dans le cadre d'un partenariat public-privé. La responsabilité de l'APWD a été transférée du ministère des Transports au ministère de l'Infrastructure et des Collectivités le 4 novembre 2015.
- La Banque de l'infrastructure du Canada[xlvii] (BIC), une société d'État, s'appuie sur le soutien fédéral pour attirer des investissements privés et institutionnels en vue de lancer de nouveaux projets d'infrastructure qui génèrent des revenus et qui sont d'intérêt public. La BIC tire parti du capital et de l'expertise du secteur privé pour aider les partenaires gouvernementaux à construire de nouvelles infrastructures partout au Canada. La *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada* a reçu la sanction royale le 22 juin 2017. Le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités a été désigné ministre responsable le 4 juillet 2017.
- Le 4 novembre 2015, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités a été désigné ministre responsable des questions fédérales concernant l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto[xlviii]. En 2000, le gouvernement du Canada, la province de l'Ontario et la ville de Toronto ont annoncé qu'ils engageaient chacun 500 millions de dollars pour financer l'initiative. La Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto (SRSRT), qui est une société à but non lucratif publiquement connue sous le nom de « Secteur riverain de Toronto » a été établie en 2001.

- Le bureau d'Infrastructure Canada englobe également le Centre de développement économique rural. Le Centre a été créé à la suite de la nomination d'un ministre du Développement économique rural en janvier 2019. Le Centre assure le leadership de collectivités rurales vigoureuses et résilientes en tant que partie intégrante de l'économie canadienne, en mettant l'accent sur les besoins des régions rurales et en collaborant avec les ministères et les organismes (en particulier avec les agences de développement régionales pour le développement des communautés rurales et collaborant avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada sur les réseaux à large bande ruraux), avec d'autres ordres de gouvernement ainsi qu'un éventail de parties prenantes.

Instruments habilitants :

- *Loi sur le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique* (FCIS), (2002, ch. 9, art. 47)[xlix];
- *Décret en conseil C.P. 2004-0325*[l] ;
- Les mesures législatives suivantes sont liées au Fonds de la taxe sur l'essence :
  - *Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada,* L.C. 2011, ch. 24[li]
  - *Loi nº 1 sur le plan d'action économique de 2013* , L.C. 2013, ch. 33, art. 233[lii]
- La loi et le décret en conseil suivants portent sur le projet de corridor du nouveau pont pour le Saint-Laurent (communément appelé le projet de corridor du nouveau pont Samuel-De Champlain) :
  - *Loi visant le nouveau pont pour le Saint-Laurent*[liii]
  - *Décret en conseil C.P. 2014-0144*[liv]
- La loi, les décrets et l'Entente sur le passage entre le Canada et le Michigan concernant le projet du pont international Gordie-Howe suivants :
  - *Entente sur le passage*[lv] (en anglais)
  - *Loi concernant un pont destiné à favoriser le commerce,* L.C. 2012, ch. 31, art. 179[lvi]
  - *Décret en conseil C.P. 2012-1350*[lvii]
  - *Décret en conseil C.P. 2015-1236*[lviii]
  - *Décret en conseil C.P. 2015-1237*[lix]
  - *Décret en conseil C.P. 2015-1238*[lx]
- Les décrets en conseil suivants concernant le secteur riverain de Toronto :
  - *Décret en conseil C.P. 2015-1239*[lxi]
  - *Décret en conseil C.P. 2015-1240*[lxii]
- La loi et le décret en conseil suivants concernant la Banque de l'infrastructure du Canada :
  - *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada, L.C. 2017, ch. 20, art. 403*[lxiii]

    - *Décret en conseil C.P. 2017-1007*[lxiv]
- La loi et le décret en conseil concernant la mission du Développement économique rurale :
    - *Décret en conseil C.P. 2019-0004*[lxv]

Année d'incorporation : Le Bureau de l'infrastructure du Canada a été établi en 2002.

Autre : Infrastructure Canada collabore avec Transports Canada afin d'assurer certains programmes temporisés de paiements de transfert. Infrastructure Canada collabore également avec Services publics et Approvisionnement Canada, qui agit à titre d'autorité contractante pour le Projet de corridor du nouveau pont Samuel-De Champlain.

En tant que ministère responsable du Plan Investir dans le Canada du gouvernement du Canada, Infrastructure Canada collabore avec 13 autres organismes fédéraux : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Patrimoine canadien, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, Emploi et Développement social Canada, Environnement et Changement climatique Canada, Santé Canada, Services aux Autochtones Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, Ressources naturelles Canada, Parcs Canada, Agence de la santé publique du Canada, Sécurité publique Canada et Transport Canada.

Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et nos responsabilités

Raison d'être

La clé du succès pour bâtir le Canada du 21e siècle est un plan d'infrastructure stratégique et collaboratif à long terme qui permet d'édifier des collectivités dynamiques sur le plan économique, durables, inclusives et planifiées de façon stratégique. Infrastructure Canada travaille en étroite collaboration avec tous les ordres de gouvernement et d'autres partenaires pour faciliter les investissements dans les infrastructures sociales, écologiques, de transport en commun, commerciales, de transport et autres infrastructures publiques essentielles.

Mandat et rôle

Infrastructure Canada est un ministère du gouvernement du Canada qui :

- fournit un soutien prévisible à long terme pour que les Canadiens puissent compter sur une infrastructure publique moderne de calibre mondial;
- effectue des investissements, forme des partenariats, élabore des politiques, mets des programmes en œuvre et favorise le développement des connaissances relatives aux infrastructures publiques au Canada;
- aide à relever les défis complexes auxquels les Canadiens sont confrontés chaque jour : de la croissance rapide de nos villes jusqu'aux changements climatiques, en passant par les menaces relatives à l'eau et au sol.

En janvier 2019, le Ministère a reçu le mandat de :

- diriger l'élaboration d'une stratégie pangouvernementale de développement économique rural pour aider à créer des emplois, soutenir la croissance et veiller à ce que les collectivités rurales et éloignées du Canada demeurent dynamiques pour les générations à venir;
- diriger l'engagement du gouvernement fédéral d'accroître la couverture des services à large bande haute vitesse dans les régions rurales du Canada.

Les deux ministres du Ministère sont le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités et la ministre du Développement économique rural.

Pour en savoir plus sur le ministère, veuillez consulter la section « Renseignements supplémentaires » du présent rapport.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les lettres de mandat organisationnel du Ministère, veuillez consulter les lettres de mandat du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités [lxvi] et de la ministre du Développement économique rural[lxvii].

Contexte opérationnel et principaux risques

Contexte d'exploitation

Le bon état de l'infrastructure du Canada dépend de sa saine gestion et d'un taux approprié de réinvestissement. Infrastructure Canada a mis en place les éléments essentiels d'un système national de surveillance en élaborant des sondages en collaboration avec Statistique Canada. Il fournit le financement stable nécessaire à la saine gestion des biens et à la planification à long terme, et il a lancé des programmes ciblés pour répondre aux points de pression tels que l'atténuation en matière de catastrophes, les nouvelles technologies, l'évolution démographique et les besoins et aspirations changeants des Canadiens.

Infrastructure Canada travaille avec ses partenaires pour déterminer les besoins du Canada en matière d'infrastructure, pour planifier, financer, construire, exploiter et entretenir l'infrastructure du Canada, et pour atteindre les résultats escomptés des investissements fédéraux dans l'infrastructure. La participation des intervenants est essentielle à la réalisation du mandat du Ministère. Parmi les initiatives importantes en 2018-2019, mentionnons les suivantes :

- Consultation nationale des communautés rurales.
- Mobilisation des représentants des associations, des chambres de commerce et des syndicats, ainsi que des penseurs politiques de premier plan.
- Participation au congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et discussions avec le Caucus des maires des grandes villes de la FCM.

- Collaboration avec l'Assemblée des Premières Nations, l'Inuit Tapiriit Kanatami, le Ralliement national des Métis, l'Association des femmes autochtones du Canada et d'autres collectivités et organisations autochtones.
- Groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux mis sur pied pour discuter des nouveaux enjeux en matière de politiques et de programmes ainsi que des données et des rapports. Structure de gouvernance fédérale-provinciale-territoriale créée pour favoriser la collaboration au sein des programmes d'Infrastructure Canada.
- Le Ministère a formé un groupe de travail composé de commissaires à la protection de la vie privée de partout au Canada dans le cadre du Défi des villes intelligentes et a collaboré avec le Conseil stratégique des DPI, le Centre for International Governance Initiatives, le Conseil canadien des normes, Villes d'avenir Canada, le Conseil canadien des innovateurs et plusieurs associations municipales.
- Collaboration avec les 13 ministères fédéraux qui exécutent des programmes dans le cadre du Plan Investir dans le Canada afin de surveiller les progrès et les résultats et d'en faire rapport.

Principaux risques

Infrastructure Canada adopte une démarche complète pour la détermination, l'évaluation et la gestion des risques sur les plans stratégique et opérationnel, à l'échelle des programmes et à l'échelle des projets. Dans le cadre de cette approche, il procède régulièrement à des analyses du contexte ainsi qu'à un processus annuel de détermination et d'évaluation des risques, avec la participation directe des cadres du Ministère. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des principaux risques organisationnels et des résultats des stratégies de réponse aux risques. Comme par les années passées, le Ministère a examiné et mis à jour les risques dans le contexte des nouveaux facteurs de risque environnementaux et des progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures de gestion des risques.

Principaux risques

Risques	Stratégie de réponse au risque et efficacité	Lien vers la responsabilité essentielle du Ministère	Lien avec les engagements de la lettre de mandat ou aux priorités pangouvernementales et ministérielles
Diminution de la capacité de fournir des solutions de services internes en temps opportun	L'exposition au risque a diminué considérablement en raison de la mise en œuvre des mesures de gestion du risque et ne nécessitera pas d'autre attention de la part de la direction. Les mesures d'intervention efficaces sont : Affectation de ressources supplémentaires pour améliorer la gestion financière et la gestion des ressources humaines de l'organisation. Approbation d'un plan stratégique de gestion des ressources humaines 2018-2020 et suivi bihebdomadaire de sa mise en œuvre. Évaluation d'autres méthodes de prestation de services axées sur les technologies de l'information, y compris deux projets pilotes des services infonuagiques de Services partagés Canada (SPC) visant à mettre au point une petite application mobile (non essentielle) et à afficher l'information géospatiale. Lancement du projet de mise en œuvre de la solution de gestion des documents et des dossiers électroniques du gouvernement du Canada – GCdocs.	Infrastructure publique	Lettre de mandat : assurer un suivi de nos engagements et communiquer les progrès réalisés, évaluer l'efficacité de notre travail et harmoniser nos ressources et nos priorités afin d'obtenir les résultats que nous souhaitons et que les Canadiens méritent. Priorité ministérielle 3 : Instaurer une culture plus propice à la mesure, à l'évaluation et à l'innovation.
Retards dans la mise en service de nouveaux ponts fédéraux ou défaut de maintenir l'intégrité du pont Champlain existant.	Le risque lié à la phase de construction du pont Samuel-De Champlain et à la phase d'approvisionnement et de début de la construction du projet du pont international Gordie-Howe a été bien géré. Les mesures d'intervention efficaces sont : Le budget de 2018 prévoyait des fonds pour maintenir le pont Champlain en service plus longtemps. Une entente de règlement a été conclue avec le partenaire privé afin de régler toutes les revendications majeures liées au nouveau pont Samuel-De Champlain jusqu'en mars 2018. Des mesures supplémentaires ont été mises en œuvre pour l'ouverture officielle du nouveau pont Samuel-De Champlain le plus tôt possible. Obtention des autorisations nécessaires pour maintenir en poste plus longtemps l'équipe chargée du pont jusqu'au 31 mars 2021. Le processus d'approvisionnement du projet de pont international Gordie-Howe s'est terminé par l'annonce de Bridging North America (BNA) comme soumissionnaire privilégié et le début des travaux de construction durant l'exercice.	Infrastructure publique	Lettre de mandat : aller de l'avant avec le remplacement du pont Champlain sans péage. Priorité ministérielle 2 : Réaliser le projet de corridor du nouveau pont Samuel-De Champlain et le pont international Gordie-Howe pour contribuer à l'efficacité et à la sécurité des portes d'entrée et des corridors commerciaux principaux du Canada.
Incapacité à mettre en œuvre efficacement les programmes d'Infrastructure Canada dans le cadre du plan Investir dans le Canada	Dans l'ensemble, ce risque a été géré efficacement. Toutefois, les préoccupations concernant le financement et les dépenses prévues sont traitées comme un problème existant. Les mesures d'intervention efficaces sont : Tous les accords bilatéraux du Plan Investir dans le Canada sont signés et les projets sont présentés. Adoption d'une approche fondée sur le risque afin de simplifier l'administration (examen et approbation des projets) du PIIC,	Infrastructure publique	Lettre de mandat : Élaborer un plan décennal en vue d'accorder un nouveau financement considérable aux provinces, aux territoires et aux municipalités.

	permettant ainsi une surveillance plus étroite des projets à risques élevés. INFC a élaboré du matériel d'orientation adapté pour les provinces et les territoires afin de répondre au volume prévu de grands projets de transport en commun devant être approuvés en 2018-2019. Mise sur pied d'un comité directeur formé de cadres des autres ministères pour examiner les projets du PIIC et FAAC cerner les risques, les défis et les considérations stratégiques au cours de réunions mensuelles et/ou ad hoc. Le nouveau Système d'information sur les bénéficiaires des infrastructures (SIBI) a été lancé et son élaboration se poursuit en collaboration avec les partenaires provinciaux et territoriaux. Des vérifications « juste à temps » des phases d'approbation, de gouvernance, de paiement et de production de rapports du Fonds pour l'infrastructure de transport en commun (FITC) et du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) ont été entreprises pour donner l'assurance que le ministère atteindrait ses objectifs en temps opportun. Des vérifications juste à temps similaires sont prévues pour d'autres programmes dans le cadre du PIC au cours des cinq prochaines années.		Priorité ministérielle 1 : Mettre en œuvre Investir dans le Canada, un plan d'infrastructure à long terme qui fournira de nouveaux fonds importants aux provinces, aux territoires et aux municipalités afin de soutenir une croissance économique inclusive et durable.

Cadre de présentation des rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels d'Infrastructure Canada pour 2018-2019 sont indiqués ci-dessous :

Cadre ministériel des résultats	Responsabilité essentielle : Infrastructure publique		Services internes
	Résultat ministériel 1 : On met en œuvre des projets financés et appuyés par Infrastructure Canada.	Indicateur 1.1 : Financement d'INFC affecté aux projets.	
		Indicateur 1.2 : Valeur de la contribution financière d'INFC au cours de l'exercice.	
		Indicateur 1.3 : État de la mise en œuvre et surveillance des grands projets de ponts.	
	Résultat ministériel 2 : Les infrastructures publiques sont gérées selon des méthodes qui favorisent davantage la durabilité.	Indicateur 2.1 : Total des investissements annuels provenant de tous les ordres de gouvernement dans les projets d'infrastructure soutenus par INFC.	
		Indicateur 2.2 : Pourcentage des municipalités qui ont renforcé leurs pratiques de gestion des actifs grâce au financement du gouvernement fédéral.	
		Indicateur 2.3 : Variation dans la durée de vie résiduelle des actifs d'infrastructure.	
	Résultat ministériel 3 : Le taux de croissance économique augmente d'une manière inclusive et durable.	Indicateur 3.1 : Variation du PIB réel attribuable aux investissements fédéraux dans les infrastructures.	
	Résultat ministériel 4 : Mobilité urbaine améliorée dans les communautés canadiennes.	Indicateur 4.1 : Pourcentage de Canadiens vivant à moins de 400 mètres d'une gare ou d'un arrêt de transport en commun.	
		Indicateur 4.2 : Part modale des transports en commun et des transports actifs.	
	Résultat ministériel 5 : La qualité de l'environnement est améliorée, les émissions de GES sont réduites et la résilience des collectivités est accrue.	Indicateur 5.1 : Pourcentage de municipalités ayant construit ou renforcé leurs capacités en vue de réduire les émissions de GES et de s'adapter au changement climatique à la suite d'un financement fédéral.	
		Indicateur 5.2 : Pourcentage de municipalités qui ont construit ou amélioré leur système d'eau potable grâce à un financement fédéral.	
		Indicateur 5.3 : Pourcentage de municipalités qui ont construit ou amélioré leur système de traitement des eaux usées grâce à un financement fédéral.	
	Résultat ministériel 6 : Les collectivités canadiennes sont inclusives et accessibles.	Indicateur 6.1 : Nombre d'installations communautaires, culturelles et récréatives qui ont été améliorées ou construites à la suite d'un financement fédéral et qui sont accessibles.	
		Indicateur 6.2 : Nombre de réseaux de transport en commun qui ont été rénovés ou construits grâce à un financement fédéral et qui sont accessibles.	

Répertoire des programmes	Phase 1 du Plan Investir dans le Canada – Allocations de financement pour les provinces et les territoires
	Phase 1 du Plan Investir dans le Canada – Financement à l'intention de la Fédération canadienne des municipalités
	Programme d'infrastructure Investir dans le Canada
	Fonds de la taxe sur l'essence – Financement permanent pour les municipalités
	Volet Infrastructures nationales – Nouveau Fonds Chantiers Canada
	Allocations de financement pour les provinces et les territoires – Nouveau Fonds Chantiers Canada
	Programmes déjà en place
	Projet de corridor du nouveau pont Samuel-De Champlain
	Projet du pont international Gordie-Howe
	Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto
	Défi des villes intelligentes
	Fonds d'adaptation et d'atténuation des catastrophes

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

L'information sur les finances, les ressources humaines et le rendement des programmes du répertoire d'Infrastructure Canada est disponible dans l'InfoBase du GC[lxviii].

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires suivants sont disponibles sur le site Web d'Infrastructure Canada [lxix].

- Stratégie de développement durable du Ministère
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de cinq millions de dollars ou plus
- Analyse comparative entre les sexes plus
- Initiatives horizontales
- Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes
- Rapport d'étape sur les projets transformationnels et les grands projets de l'État

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales[lxx]. Ce rapport comporte également des renseignements de base détaillés sur les dépenses fiscales, notamment des descriptions, des objectifs, des données historiques et des références se rapportant aux programmes fédéraux de dépenses connexes. Les mesures fiscales présentées dans le rapport relèvent de la responsabilité du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Pour en savoir davantage à propos du Ministère et de ses programmes d'infrastructure, veuillez consulter le site **www.infrastructure.gc.ca**[lxxi] ou communiquer avec :

Infrastructure Canada
180, rue Kent, pièce 1100
Ottawa (Ontario) K1P 0B6
Ligne d'information nationale sur les infrastructures : 613-948-1148
Numéro sans frais : 1-877-250-7154
Téléimprimeur : 1-800-465-7735
Par courriel : infc.info.infc@canada.ca

Annexe : définitions

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

plan ministériel (departmental Plan)

Rapport sur les plans et le rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont présentés au Parlement au printemps.

résultat ministériel (departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décisions sur des éléments probants.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail

assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des services sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres. L'identité de chacun est déterminée par de multiples facteurs qui se recoupent; l'ACS+ tient compte de ces facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2018-2019, les thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les

stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats stratégiques ou résultats ministériels souhaités.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage à long terme et durable pour les Canadiens qui est lié au mandat, à la vision et aux fonctions essentielles de l'organisation.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Notes en fin d'ouvrage

[i] Lettre de mandat du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/archivee-lettre-de-mandat-du-ministre-de-linfrastructure-et-des-collectivites-0

[ii] Lettre de mandat de la ministre du Développement économique rural, https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/archivee-lettre-de-mandat-de-la-ministre-du-developpement-economique-rural

[iii] Plan Investir dans le Canada, https://www.infrastructure.gc.ca/plan/about-invest-apropos-fra.html

[iv] Carte du projet du Plan Investir dans le Canada, https://www.infrastructure.gc.ca/gmap-gcarte/index-fra.html

[v] Bâtir un meilleur Canada : Rapport d'étape sur le Plan Investir dans le Canada de 2016 à 2019, https://www.infrastructure.gc.ca/alt-format/pdf/plan/icp-pic/icp-report-rapport-pic-fra.pdf

[vi] Optique des changements climatiques, https://www.infrastructure.gc.ca/pub/other-autre/cl-occ-fra.html

[vii] Avantages communautaires en matière d'emploi, https://www.infrastructure.gc.ca/pub/other-autre/ceb-ace-fra.html

[viii] Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes, https://www.infrastructure.gc.ca/dmaf-faac/index-fra.html

[ix] Défi des villes intelligentes, https://www.infrastructure.gc.ca/cities-villes/index-fra.html

[x] Banque de l'infrastructure du Canada, https://cib-bic.ca/fr/

[xi] Pont Samuel-De Champlain, https://www.infrastructure.gc.ca/nbsl-npsl/index-fra.html

[xii] Infrastructure Canada a supervisé l'accord relatif au projet avec le groupe Signature sur le Saint-Laurent, le partenaire privé responsable de la construction de la nouvelle structure.

[xiii] Infrastructure Canada a aidé la société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée à assurer la sécurité et à planifier le démantèlement du pont Champlain existant.

[xiv] Compte économique d'infrastructure, https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/13-607-x/2016001/1362-fra.htm

[xv]Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, https://www.infrastructure.gc.ca/plan/ccpi-ipec-fra.html

[xvi] Centre de statistiques sur l'infrastructure, https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2018013-fra.htm

[xvii] Défi des villes intelligentes, https://www.infrastructure.gc.ca/cities-villes/index-fra.html

[xviii] Programme de soutien aux collectivités sur les villes intelligentes, https://www.infrastructure.gc.ca/cities-villes/support-soutien-fra.html

[xix] Défi des villes intelligentes, https://www.infrastructure.gc.ca/cities-villes/index-fra.html

[xx] Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, https://www.infrastructure.gc.ca/plan/ccpi-ipec-fra.html

[xxi] Compte économique de l'infrastructure, https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/13-607-x/2016001/1362-fra.htm

[xxii] Centre de statistiques sur l'infrastructure, https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2018013-fra.htm

[xxiii] Programme de gestion des actifs municipaux, https://fcm.ca/fr/programmes/programme-gestion-actifs-municipaux

[xxiv] *Le Quotidien*, https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190411/dq190411a-fra.htm, consulté le 11-04-2019.

[xxv] Avantages communautaires en matière d'emploi, https://www.infrastructure.gc.ca/pub/other-autre/ceb-ace-fra.html

[xxvi] Les lignes directrices générales sur les avantages communautaires en matière d'emploi s'appliquent à certains projets, conformément aux modalités des ententes bilatérales intégrées signées avec les provinces et les territoires pour mettre en œuvre le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada, doté d'un budget de 33 milliards de dollars.

[xxvii] Ce prix a été décerné par l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec au groupe Signature sur le Saint-Laurent.

[xxix] Défi des villes intelligentes, https://www.infrastructure.gc.ca/cities-villes/index-fra.html

[xxx] Défi des villes intelligentes, https://www.infrastructure.gc.ca/cities-villes/index-fra.html

[xxxi] Port Coquitlam reçoit des fonds pour remettre en état les lagunes Blakeburn, https://www.canada.ca/fr/nouvelles/archive/2015/06/port-coquitlam-recoit-fonds-remettre-etat-lagunes-blakeburn.html

[xxxii] Le Fonds pour le renforcement de la capacité pour les défis liés aux changements climatiques de 75 millions de dollars est administré par la Fédération canadienne des municipalités sous le nom de Programme Municipalités pour l'innovation climatique.

[xxxiii] Il s'agit du Projet d'immeubles résilients au climat et d'infrastructures publiques de base de 42,5 millions de dollars sur cinq ans.

[xxxiv] Optique des changements climatiques, https://www.infrastructure.gc.ca/pub/other-autre/cl-occ-fra.html

[xxxv] Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes, https://www.infrastructure.gc.ca/dmaf-faac/index-fra.html

[xxxvi] Piste cyclable Okanagan (en anglais), https://okanaganrailtrail.ca/our-trail

[xxxvii]Des collectivités du Nunavut reçoivent une subvention de finaliste du Défi des villes intelligentes https://www.infrastructure.gc.ca/cities-villes/videos/nunavut-fra.html

[xxxviii] Défi des villes intelligentes, https://www.infrastructure.gc.ca/cities-villes/index-fra.html

[xxxix] STIAM est un sigle signifiant Science, technologie, ingénierie, arts et mathématiques.

[xl] InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start

[xli] La vérification du Fonds pour l'infrastructure de transport en commun et du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées.

[xlii] Comptes publics du Canada de 2018-2019, https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html

[xliii]InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start

[xliv] Infrastructure Canada, https://www.infrastructure.gc.ca/pub/index-fra.html

[xlv] Ponts Jacques-Cartier et Champlain, https://jacquescartierchamplain.ca/

[xlvi] Autorité du pont Windsor-Detroit, https://www.gordiehoweinternationalbridge.com/fr

[xlvii] Banque de l'infrastructure du Canada, https://cib-bic.ca/fr/

[xlviii] Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto, https://www.infrastructure.gc.ca/twri-irrt-fra.html

[xlix] *Loi sur le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique*, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-10.3/page-1.html

[l]Décret en conseil C.P. 2004-0325, https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=6282&lang=fr

[li] *Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada* https://laws.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2011_24/page-26.html

[lii] *Loi nº 1 sur le plan d'action économique de 2013*, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2013_33/page-15.html

[liii] *Loi visant le nouveau pont pour le Saint-Laurent*, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-22.6/TexteComplet.html

[liv] Décret en conseil C.P. 2014-0144, https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=28923&lang=fr

[lv] Entente sur le passage (en anglais), http://www.partnershipborderstudy.com/crossing-agreement.asp

[lvi] *Loi concernant un pont destiné à favoriser le commerce*, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/B-8.05/TexteComplet.html

[lvii] Décret en conseil C.P. 2012-1350, https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=26598&lang=fr

[lviii] Décret en conseil C.P. 2015-1236, https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=31598&lang=fr

[lix]Décret en conseil C.P. 2015-1237, https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=31599&lang=fr

[lx] Décret en conseil C.P. 2015-1238, https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=31600&lang=fr

[lxi] Décret en conseil C.P. 2015-1239, https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=31601&lang=fr

[lxii] Décret en conseil C.P. 2015-1240, https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=31602&lang=fr

[lxiii] *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada*, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-6.18/TexteComplet.html

[lxiv]Décret en conseil C.P. 2017-1007, https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=34913&lang=fr

[lxv] Order in Council P.C. 2019-0004, https://orders-in-council.canada.ca/results.php?lang=fr

[lxvi] Lettre de mandat du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/lettre-de-mandat-du-ministre-de-linfrastructure-et-des-collectivites

[lxvii] Lettre de mandat de la ministre du Développement économique rural, https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/lettre-de-mandat-de-la-ministre-du-developpement-economique-rural

[lxviii]InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start

[lxix] Infrastructure Canada, https://www.infrastructure.gc.ca/pub/index-fra.html

[lxx]Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, https://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp.

[lxxi] Infrastructure Canada, http://www.infrastructure.gc.ca/index-fra.html